



PÉTITION MOUVEMENT

Cette année, le Ministère a imposé nationalement l'utilisation d'un nouveau logiciel pour la gestion des mouvements départementaux.

L'intersyndicale unanime avait demandé le report de ce dispositif pour permettre de le tester, ce qui a été refusé.

Dans le calendrier initial, les résultats du mouvement 44 sont prévus pour le 4 juin. Or, à trois semaines de cette échéance, la DSDEN 44 est dans l'incapacité de calculer le barème des 2 000 participants sans lequel le mouvement ne peut avoir lieu.

De plus, n'ayant pas la maîtrise de ce logiciel, elle ignore quand elle sera en mesure de le faire.

Dans l'incapacité de défendre au mieux les intérêts des collègues, et inquiets quant à la tenue même du mouvement, les représentants du personnel 44 (Snuipp-FSU, Se-Unsa, Sgen-CFDT et Snudi-FO) invitent tou.te.s les collègues à signer massivement cette pétition adressée au Ministre pour exiger :

- la transmission à tou.te.s les collègues et aux organisations syndicales du calendrier précis des opérations
 - le respect des différentes étapes du mouvement (communication des barèmes, vérification/contestation, groupe de travail et CAPD)
 - que toutes les affectations soient prononcées avant fin juin (les congés d'été)
 - qu'il fournisse à l'administration les outils et moyens nécessaires au bon déroulement du mouvement